



Termes de référence pour l'évaluation et la capitalisation finale du projet PMF - FEM

Projet : Améliorer la documentation et la reconnaissance des APAC du Massif du Siroua et accroître leur résilience climatique

Introduction générale

Migrations & Développement (M&D) est une association franco-marocaine de droit français, créée en 1986 par des migrant-es pour mener des actions de développement dans les villages de leur région d'origine, l'Atlas et l'Anti-Atlas marocains, frappée par une sécheresse sévère depuis le milieu des années 70. La reconnaissance des autorités Marocaines de l'apport de M&D lui a valu un Accord de siège avec le Gouvernement marocain en juin 1998. Aujourd'hui, M&D se positionne comme actrice « catalyseur » afin de stimuler les dynamiques des acteur·rices du territoire et de contribuer au changement par l'innovation. Une attention particulière est apportée à certains groupes de population : les jeunes et les femmes, comme acteur·rices clés du changement. Aussi, l'approche de M&D vise à mutualiser les capacités et compétences des acteur·rices locaux en s'associant à de nouveaux types de partenaires, de la société civile aux institutions publiques. M&D a structuré sa démarche dans sa stratégie 2020 – 2025, dont la vision globale est la suivante :

Accroître les choix des habitants : contribuer à créer un espace où la population dispose du choix de vivre et de travailler dans son territoire, de le quitter ou d'y revenir, en demeurant ouverte à l'Autre, notamment par l'implication des réseaux de diasporas qui en sont issus, et de la diaspora de cœur

La valeur ajoutée de M&D réside dans son approche intégrée qui se décline en deux volets :

- (i) **Sa capacité à agir sur plusieurs thématiques complémentaires du développement territorial et à encourager les initiatives multisectorielles** : agro et hydroécologie, gouvernance locale, animation du territoire, migrations (ici-là-bas), production et gestion des connaissances.
- (ii) **Sa capacité à faire dialoguer différents types d'acteur·rices** : Régions, Provinces, Communes, OSC, migrants.es, villageois.es, structures économiques, administrations, chercheurs.

Ce double positionnement (par thématiques et acteurs) permet de **faire émerger des solutions innovantes et durables adaptées à la zone d'intervention et aux acteur·rices du territoire.**

M&D est dirigée par un **Conseil d'Administration composé de 15 membres**. L'association a une **organisation opérationnelle basée sur les deux rives de la Méditerranée** : le Directeur Général est basé à Agadir au Maroc, la Responsable France est basée à Marseille, où se trouve le siège social. En 2023, l'équipe M&D compte une cinquantaine de salariés. Les principales activités se structurent en quatre pôles thématiques : Gouvernance et Animation Territoriale (GAT), Mobilités et Solidarités (M&S), Agriculture Durable et Environnement (ADE), Apprentissage, Communication pour le



Changement, Essaimage (ACE). A noter que l'équipe du présent projet à évaluer est basée à Taliouine, à quelques kilomètres de la zone d'intervention.

Pour plus d'information : www.migdev.org

Contexte du projet

S'inscrivant dans la dynamique lancée par M&D depuis 2017 dans le cadre du projet *ACACTAE « Articulation des Communautés Agraires et des Communes Rurales comme Actrices d'une Gouvernance Foncière Innovante pour une Transition Agroécologique dans le massif du Siroua »*, le projet à évaluer a été développé par M&D en réponse à l'appel à projet lancé par le Programme de Micro- Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF FEM) /OP7 dans le cadre de l'initiative mondiale de soutien aux Aires et Territoires du Patrimoine Communautaire (Phase II - Soutien aux APAC dans le contexte de la pandémie COVID-19). Il faisait suite au précédent financement du PMF PNUD acquis en faveur du projet de revitalisation des pratiques traditionnelles et des règles collectives de gestion du massif de Siroua (2019-2020). Ce dernier se concentrait sur l'évaluation du potentiel APAC de ce massif, ainsi que sur l'adaptation des systèmes de gouvernance aux vulnérabilités des territoires ciblés (collectivités territoriales d'Assaïsse et du Siroua), tout en mettant en perspective la dimension territoriale des pratiques ancestrales de gestion.

Logique d'intervention du projet

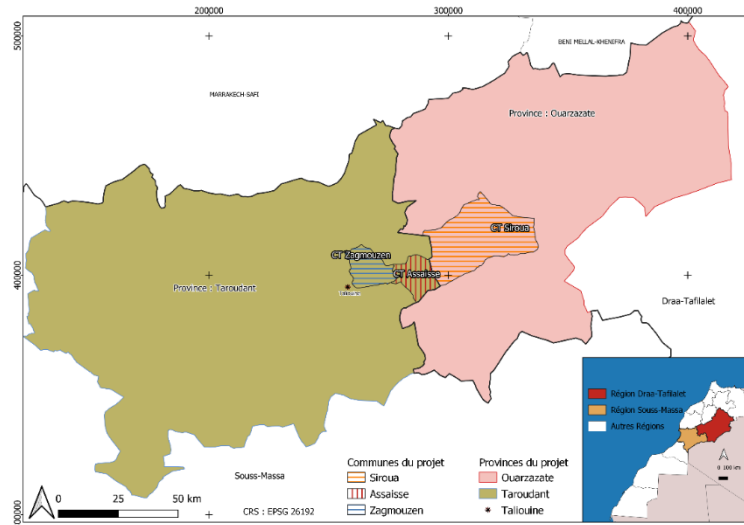
Objectif global du projet : Conforter la position et le rôle des communautés APAC du Siroua comme acteur principal de conservation des ressources naturelles et des valeurs culturelles associées, et contribuer au renforcement de la résilience climatique des écosystèmes qui soutiennent leurs moyens de subsistance.

Les **communautés concernées par le projet, représentant chacune une APAC** (soit huit au total) :

Collectivité Territoriale (CT) d'Assaïsse : Province de Taroudant - Région Souss-Massa, **deux APAC** : Ait Athman et Ait Oubial ;

Collectivité Territoriale du Siroua - Province de Ouarzazate - Région Drâa-Tafilalet, **trois APAC** : Ait Ouagharda, Ait Semgan, Tammassine

Collectivité Territoriale de Zagmouzen : Province de Taroudant - Région de Souss-Massa, **trois APAC** : Ait Iguelt, Idouilloune et Zagmouzen.



Objectifs spécifiques / Résultats escomptés du projet :

- **OS1. Consolider les processus et les capacités de gouvernance inclusive et de gestion participative des APAC du Siroua initiés dans le cadre du précédent projet.**
 - R.1.1 Les capacités des espaces de concertation et des conseils de jeunes d'Assaïsse et de Siroua à gouverner, gérer leurs APAC avec intégrité et perspective d'avenir, et à mettre en œuvre leurs Plans d'Action Participatifs (PAP) sont renforcées;
 - R.1.2 Les valeurs de biodiversité spécifique et écosystémique et les pratiques de conservation associées sont documentées pour les APAC du Siroua (Assaïsse, Siroua et Zagmouzen) et leurs capacités de sécurité et résilience évaluées ;
 - R.1.3 Les trois collectivités ethniques de Zagmouzen sont engagées dans leur processus de renforcement autonome et revitalisation de leurs structures de gouvernance ;
 - R.1.4 Les cinq APAC des CT Assaïsse et Siroua sont inscrites dans les registres nationaux et internationaux des APAC et leurs études de cas publiées sur «Planet protected » et les trois collectivités de Zagmouzen en cours d'enregistrement ;
 - R.1.5 Le réseau APAC du Siroua dispose d'un statut officiel, et les huit collectivités ethniques Assaïsse, Siroua et Zagmouzen contribuent activement aux actions de plaidoyer du CAM en faveur du respect des modes de vies des communautés APAC, de leur maintien et soutien approprié.

- **OS 2 : Soutenir des initiatives d'adaptation au Changement Climatique (CC) et de réduction des risques de catastrophes.**
 - R.2.1 Des plans de GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) sont développés à partir des PAP par les espaces de concertation avec la contribution des conseils de jeunes des APAC des CT Assaïsse et Siroua et deux projets prioritaires mis en œuvre avec l'appui des acteurs institutionnels pertinents ;
 - R.2.2 Des actions de lutte antiérosive et de protection de bassins versants associés à des reboisements productifs sont mises en œuvre par les espaces de concertation d'Assaïsse et du



Siroua à titre démonstratif.

- **OS3. Produire de la connaissance et diffuser les innovations sociales du projet auprès des communautés des zones limitrophes (et au-delà).**

- R3.1 Les leçons apprises sont capitalisées et essaimées afin d'alimenter les politiques locales et régionales ;
- R3.2 Un processus d'évaluation participatif - centré sur les communautés APAC et impliquant les espaces de concertation et les conseils de jeunes - est mis en place.

Objectifs de la consultation

Le **présent projet à évaluer**, intitulé « Améliorer la documentation et la reconnaissance des APAC du Massif du Siroua et accroître leur résilience climatique à travers la promotion de la gestion intégrée de l'eau et des ressources connexes pour une transition agroécologique réussie » mis en œuvre par Migrations & Développement a été **lancé en septembre 2021 pour une durée de 22 mois**. Il est **cofinancé par le PMF FEM / PNUD, la Fondation Prince Albert II et l'Agence Française de Développement**.

Inscrit dans ses engagements contractuels, Migrations & Développement se doit d'effectuer une **évaluation finale du projet financée par le PMF FEM / PNUD et d'en définir sa stratégie de sortie sur la base des premiers éléments capitalisés**. Elle vise à réaliser un **bilan des activités** conduites au regard des objectifs et résultats attendus tout en mettant l'accent sur les processus et méthodologies mis en place. Il s'agira par ailleurs de dégager les éléments d'apprentissage à considérer pour garantir la durabilité des acquis observés. Les recommandations devront prendre en compte les pistes d'actions futures à explorer au profit des acteur·rices et de la zone du projet.

L'évaluation capitalisation portera sur les éléments suivants :

1. Evaluation de l'état d'avancement du projet (degré de réalisation des activités du projet, qualité de réalisation des activités, indicateurs d'impact). Le consultant(e) utilisera le calendrier des activités et le tableau des indicateurs du projet comme outil de travail (voir annexes 1 et 2, tableaux à compléter)
2. Evaluation des résultats atteints, au regard des objectifs : le consultant procédera à une analyse approfondie afin de définir dans quelle mesure les activités réalisées ont permis d'atteindre les résultats et les objectifs du projet
3. Evaluation du degré de mobilisation de la population et des partenaires locaux
4. Evaluation des actions de renforcement de capacités et de leur impact sur les bénéficiaires
5. Identification des contraintes rencontrées et des solutions mises en œuvre pour les contourner
6. Impact environnemental et socio-économique du projet
7. Evaluation de la durabilité du projet
8. Formulation de recommandations pour l'amélioration/renforcement de l'intervention du projet et des leçons apprises



9. Réalisation de photographies et recueil de témoignages de la communauté (hommes, femmes, jeunes, agriculteurs, association villageoise, gouvernements locaux...)

Cette évaluation finale prendra en compte toutes les actions programmées dans le document projet. Ce processus d'évaluation finale pourra s'appuyer sur le dispositif de suivi-évaluation interne à M&D, les résultats des évaluations à mi-parcours et/ou finales, des ateliers de changements et exercices de capitalisation réalisés et, devra attacher une attention particulière à l'implication et à la participation des parties prenantes dans le processus évaluatif ainsi qu'à la dimension genre.

Méthodologie mise en œuvre pour la consultation

Dans le cadre de cet appel à consultation, une **méthodologie précise devra être proposée par le.s consultant.es**, dans laquelle les points suivants devront être pris en considération et respectés :

- Consultation et compilation du document de projet et de tous les rapports d'activités et les supports réalisés dans le cadre du projet
- Préparation d'une méthodologie d'évaluation
- **Visites terrains** : au minimum 1 mission dans les Communes d'Assaïse, de Siroua et de Zagmouzen est à prévoir pendant laquelle des entretiens individuels et focus groups devront être organisés.
- **Consultations et entretiens avec les parties prenantes** :
 - o Un échantillonnage des acteur-rices à rencontrer. La rencontre de l'ensemble des acteur-rices du projet n'est ni souhaitable, ni réalisable dans les temps impartis. Cet échantillonnage devra être représentatif.
 - o La nécessité d'une forte dimension participative, notamment en impliquant et en prévoyant des entretiens avec les partenaires du projet. Les consultants.e.s sont libres de proposer des méthodes qui leur semblent adaptées.
- Production et finalisation des livrables

Livrables

- **Présentation de l'architecture du rapport d'évaluation et de capitalisation**
- **Rapport provisoire** avec une restitution au Comité de pilotage de l'évaluation
- **Rapport final** comprenant **3 livrables**
 - o Une synthèse de l'évaluation (maximum 5 pages) ;
 - o Un rapport d'évaluation et de capitalisation détaillée du projet (maximum 20 pages) ;
 - o Une présentation power point de l'évaluation pour mener la restitution aux acteurs (maximum 10 slides).

Durée de l'expertise

L'expertise sera réalisée en mai-juin 2023 :



- 3 jours de préparation
- Au moins 3 jours de mission terrain (Un jour par CT)
- 7 jours d'analyse et de rédaction

Profils recherchés

- Compétences et expériences significatives en évaluation de projets communautaires au Maroc (expérience d'au moins 3 ans).
- Expertise en agronomie, préservation des ressources, changements climatiques et/ou de gouvernance locale et bonne connaissance des thématiques du projet (développement rurale, transition agroécologique, gouvernance foncière, gestion des ressources naturelles, etc.)
- Expérience en lien avec des questions de renforcement des capacités des acteurs locaux.
- Capacités d'écoute, esprit critique et approche participative
- Réactivité, force de proposition, rigueur et qualités rédactionnelles
- Maîtrise du français et de **l'Arabe, Tamazight** est un atout.

Rémunération

Budget maximum : 30.000,00 MAD (TTC)

Ce budget englobe les honoraires et les frais de mission terrain : transports, perdiems éventuels, frais d'hébergements ...

La prestation sera rémunérée en deux tranches :

- 50% à la réception du premier livrable (architecture et rapport provisoire)
- 50% après validation des livrables par Migrations & Développement et par le Programme PMF FEM / PNUD.

Dossier de soumission

Le (a) consultant(e) devra présenter un dossier contenant les éléments suivants :

- Note méthodologique détaillée
- CV du soumissionnaire et références en lien avec l'objet des présents TdR.
- Proposition financière (en TTC si applicable)

Le dossier **devra être déposé le 10 mai 2023** au plus tard, en envoyant un dossier complet de candidature par e-mail, sous l'objet « AO – Évaluation finale PMF », aux adresses suivantes : manon.richez@migdev.org ; leslie.meyssonier@migdev.org et mohamed.baveija@migdev.org

Tout dossier incomplet sera rejeté.